SPV Grandes Cultures
CHAMPAGNE ARDENNE
Bulletin N° 248 du 27/07/94
d'après les observations du 25/07/94

AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

MAIS

Pyrale

Plus de captures au piège sexuel.
Quelques nouvelles pontes ont été signalées dans des secteurs tardifs (Ardennes et Vallée de l'Aisne) fin de la semaine dernière.
Les dégâts de casse de panicules mâles sont bien visibles mais restent en moyenne faibles.

Fréquence de pieds touchés

Lieu	%
St Fergeux	0
Château Porcien	0
Humbauvillé	1
Les Rivières Henruel	2
Norrois	10
Vauclerc	6
Ponthion	3

■ *Plus de traitement justifié.*

Pucerons

Les infestations de pucerons ont fortement régressé (effets conjugués des conditions climatiques, des traitements et de la faune auxiliaire). De même, les vols (en particulier de Rhopalosiphum padi) ont chuté à la tour de Lavannes.

■ *Une surveillance s'impose sur les parcelles ayant reçu une protection pyrale avec un pyréthrinoïde liquide.*

Acariens

Les premiers acariens (araignées jaunes) sont notés en bordure de parcelles sur feuilles comme chaque année.
Aucun traitement nécessaire.

BETTERAVE

Maladies

La situation sanitaire reste très bonne. Absence totale de cercosporiose, ramulariose et rouille. Pas ou peu d'oïdium observé à ce jour. Seule l'arrivée d'une période pluvio-orageuse pourrait déclencher l'apparition des maladies foliaires.

■ *Pas de fongicide justifié maintenant. Faute d'oïdium, un anti-oïdium est donc déconseillé.*

Montée à graines

Toutes les betteraves sauvages ou montées de l'année ne sont pas éliminées. Leur élimination hors de la parcelle est impérative.

Noctuelles défoliatrices

Certaines parcelles présentent des dégâts de la première génération de noctuelles. Ces dégâts sont localisés (secteurs de Cernon, Coupetz, Rethel, Sillery, Taissy...) et n'ont pas de conséquence majeure sur la culture à cette période.

■ *Pas d'insecticide nécessaire.*

BLE

Mouche grise

Les risques liés à la mouche grise ne sont pas faciles à appréhender. Ils sont dépendants des conditions climatiques de l'année (hivers rigoureux), des conditions agronomiques et de facteurs biologiques propres à la mouche grise.
Cependant, un système de prévision des attaques fut mis au point tout au long de ces dernières campagnes.
Cette surveillance du ravageur est basée sur une quantification des pontes dans le sol des parcelles de betteraves précédant le blé sensible. Suivant l'importance du potentiel infectieux à l'entrée de l'hiver (nombre d'oeufs viables par hectare), un «TOP traitement» peut être déterminé sur les blés au printemps. La date de cette intervention en végétation est précisée d'après les résultats des dissections d'oeufs vernalisés de mouches grises. L'efficacité de la lutte est conditionnée par le strict respect de la date de traitement, mais bien souvent des difficultés liées à la portance des sols interdisent tout passage de pulvérisateur.

■ *Les traitements de semences simplifient la lutte contre ce ravageur. Toutefois, nos schémas de prévision des risques deviennent caduques car le choix d'un enrobage insecticide doit être déterminé dans le courant de l'été.*

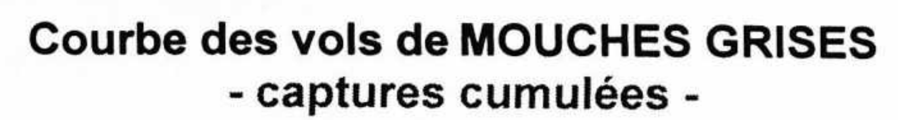
En Bref...

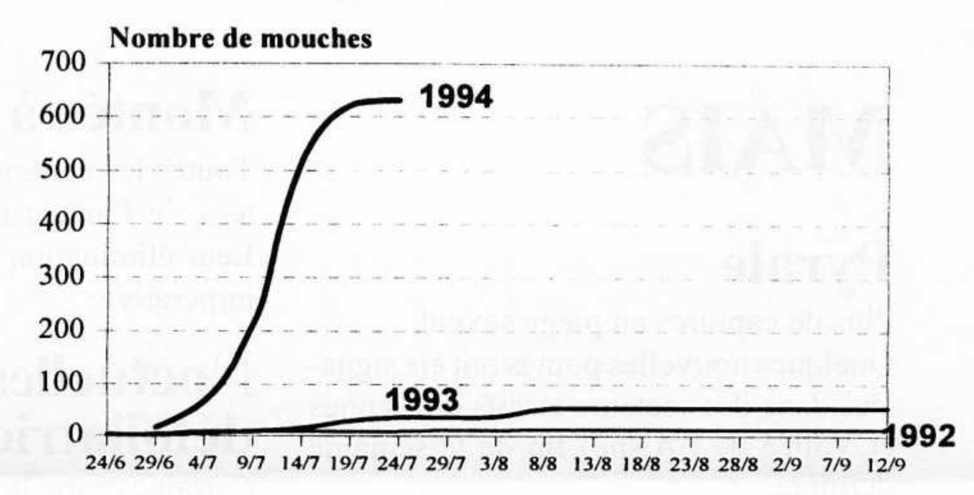
MAIS : Premiers acariens.
BETTERAVE : Pas de maladies. Quelques dégâts de noctuelles défoliatrices.
BLE : vol important de mouches grises.

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

L'élaboration de nouveaux outils basés sur la surveillance de l'activité des adultes dans les parcelles de betteraves peut partiellement répondre à cette question. La fiabilité de cette méthode doit intégrer l'importance de la période séparant la date de commande des semences et la date d'attaque de la céréale en cours de tallage.

L'activité des adultes de mouche grise est très importante cette année (voir courbe ci- contre). *Toutefois, la ponte n'a pas encore débuté dans les parcelles de betteraves. Une approche du niveau des pontes sera réalisée dans la première décade du mois d'août, sur les parcelles faisant l'objet du suivi.*





Captures d'adultes dans 4 bacs disposés dans une parcelle de betteraves à Luyères (Aube)